

# MÉMORANDUM 2019-2024



## Les priorités des entreprises à profit social

Élections régionales et communautaires

### NOS REVENDICATIONS

Notre priorité est de défendre un **modèle social fort**, garant de l'**accessibilité** et de la **qualité** des services rendus **pour des citoyen.ne.s évoluant dans une société solidaire, égalitaire, inclusive et émancipatrice**.

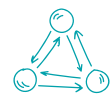
1



**Soutenir les entreprises à profit social**, dans la réalisation des missions d'intérêt général qui leur sont confiées, par des **financements publics suffisants et durables**, combinés à des mécanismes de subventionnement efficaces et adaptés aux évolutions sociétales qui garantissent une **autonomie de gestion**.

**Assurer une transversalité des politiques entre les différents niveaux de pouvoir** et une **cohérence dans l'exercice de leurs compétences respectives** afin de garantir un modèle adéquat d'offre de services et d'assurer l'efficacité et la continuité des réponses aux besoins de la population. Finaliser la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat est, à ce titre, indispensable.

2



3



**Développer et renforcer l'emploi de qualité au sein des politiques fonctionnelles** en réussissant l'intégration des emplois issus du dispositif APE en collaboration avec les employeurs et en stimulant l'attractivité des métiers.

**Dynamiser la formation initiale et continue tout au long de la vie professionnelle** et permettre aux employeurs d'organiser la formation pour leurs travailleurs (chèques-formation ou équivalents, remplacement du personnel en formation, etc.).

4



5



**Simplifier davantage la vie des entreprises à profit social** en leur assurant un cadre réglementaire spécifique et stable qui protège leur finalité sociale et garantit leur autonomie de gestion, ainsi qu'en **renforçant un partage de données simple et efficace** entre et avec les administrations.

**Encourager une gestion durable des infrastructures des entreprises à profit social**, en disposant d'**infrastructures suffisantes, adaptées et performantes énergétiquement**, ainsi qu'en veillant à sensibiliser et outiller les entreprises à profit social dans la perspective d'une **gestion nouvelle des ressources**.

6



7



**Évaluer la mise en œuvre des politiques publiques** en développant des **indicateurs alternatifs**, en produisant des **statistiques liées aux besoins et aspirations de la population** et en **évaluant qualitativement l'impact social** des entreprises à profit social en partenariat avec celles-ci.

**Valoriser l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale** par une reconnaissance et un soutien adapté au sein des politiques publiques et **valoriser les conditions socio-économiques propices au développement de l'innovation sociale**.

8



9



**Renforcer un dialogue social permanent et efficient** avec les acteurs (inter)sectoriels via des mécanismes et des lieux de concertation et de consultation, ainsi que par la mise en œuvre à tous les niveaux de pouvoir de la **charte associative**, afin d'assurer une gestion efficace et cohérente des politiques, en phase avec les besoins de la population.

# PARTENAIRE D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

## LE SECTEUR À PROFIT SOCIAL

Des services publics et privés, non lucratifs :

- ▶ indispensables au bon fonctionnement de notre société
- ▶ répondant aux besoins essentiels des citoyen.ne.s
- ▶ auxquels ils ont recours quotidiennement

Hôpitaux, maisons de repos, crèches, aide et soins à domicile, service de santé, accueil et hébergement des personnes handicapées, entreprises de travail adapté, culture, clubs sportifs, insertion socio-professionnelle des personnes les plus fragilisées, enseignement, aide à la jeunesse, éducation permanente, mutualités, etc.

## NOTRE PLUS-VALUE SOCIALE

- ▶ Créer du **lien social** et renforcer la **solidarité**
- ▶ Encourager l'**émancipation** individuelle et collective
- ▶ **Combattre les inégalités** et les exclusions
- ▶ Améliorer les conditions et la **qualité de vie** de la population
- ▶ Renforcer le **bien-être** de tou.te.s, tout au long de la vie

## NOTRE FORCE ÉCONOMIQUE

- ▶ Emplois **durables**, de **qualité** et **non-délocalisables**
- ▶ Création de **richesses** et d'**externalités positives** au bénéfice de l'ensemble des citoyen.ne.s et de l'économie wallonne



**1 EMPLOI SUR 3** dans l'économie wallonne



**1<sup>er</sup> SECTEUR CRÉATEUR D'EMPLOIS** avec près de 16.000 nouveaux emplois entre 2012 et 2016



Un **TAUX DE CROISSANCE MOYEN** de la valeur ajoutée qui va **TRIPLER** entre 2017 et 2023

L'UNIPSO est la confédération intersectorielle et pluraliste des employeurs du secteur à profit social en Belgique francophone (Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles). Elle représente 31 fédérations d'employeurs du secteur public et privé.

AMA, ANCE, AnikoS, ANMC, APOSSM, CESSoc, CODEF, Collectif SAPS, Croix-Rouge de Belgique, EWETA, FASD, FASS, FCPF-FPS, FCSD, FEDOM, FELSI, FIAS-ACFI, FILE, FIMS, FIPE, FISSAAJ, FSMI, GAAJ, GASMAES, LNH, MLOZ, SANTHEA, SeGEC, UNESSA, UNMN et UNMS.

# unipso

UNIPSO ASBL

Square Arthur Masson 1 bte 7- 5000 Namur  
081/24.90.20 • www.unipso.be • unipso@unipso.be